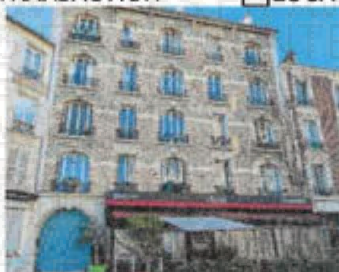


## DOSSIER DES DIAGNOSTICS TECHNIQUES

### RAPPORT DE SYNTHÈSE

TRANSACTION  LOCATION



92, avenue Henri Ginoux 92120 MONTROUGE	Local commercial situé au Rez-de-chaussée Lots n°1, 200, 300 et 501 Réserve située au Sous-sol, Lot n°27
Cadastre : Section H n°111	Demandeur : SARL FRICAUDET LARROUMET SALOMONI Maître Florence FRICAUDET 22, rue Pasteur 92300 LEVALLOIS-PERRET
Propriétaire :	
Usage constaté : Local commercial (partie privative d'immeuble collectif d'habitation)	Date de Construction : Avant 1949

	Obligatoire		Réalisé			Auteur	GE	Date	Durée de validité *
	Oui	Non	Oui	Non	?				
Attestation de superficie privative Loi Carrez	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	24/02/2026	illimité
<b>Diagnostics :</b>									
1. Constat des risques d'exposition au plomb	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
2. Constat de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	24/02/2026	illimité
3. Etat relatif à la présence de termites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	24/02/2026	6 mois
4. Etat de l'installation intérieure de gaz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
5. Etat des Risques et Pollutions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	24/02/2026	6 mois
6. Diagnostic de performance énergétique DPE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	24/02/2026	illimité
7. Etat de l'installation intérieure d'électricité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

\* dans le cadre du dossier de diagnostics techniques, sauf modification, mise à jour, travaux, ou conditions nouvelles appliquées au bien concerné

## Rappel des conclusions :

### Attestation de superficie privative « Loi Carrez »

LOI CARREZ

La superficie privative des Lots n°1, 200 et 300 est de 99,2 m<sup>2</sup>

Observations générales : néant

### 1 - Constat des risques d'exposition au plomb

PLOMB

- Absence de plomb  
 Présence de plomb sans obligation de travaux  
 Présence de facteurs de dégradation du bâti
- Présence de plomb avec obligation de travaux
- Observations générales : néant

### 2 - Constat de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

AMIANTE

- Absence de matériaux contenant de l'amiante  
 Présence de matériaux contenant de l'amiante
- Flocage, calorifugeage, ou faux-plafond  
 Autre matériau  
 Obligation de travaux
- Obligation de surveillance
- Observations générales : néant

### 3 - Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

TERMITES

- Absence de termites dans la construction  
 Présence de termites dans la construction  
 Présence de traces de termites dans la construction
- Observations générales : néant

### 4 - Etat de l'installation intérieure de gaz

GAZ

- L'installation ne comporte aucune anomalie.  
 L'installation comporte des anomalies de type A1 qui devront être réparés ultérieurement.  
 L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparés dans les meilleurs délais.  
 L'installation comporte des anomalies de type DGI qui devront être réparés avant remis en service.

Observations générales : néant

### 5 - Etat des Risques et Pollutions (ERP)

ERP

- Inclus dans le périmètre d'un risque naturel :  oui  non  
Inclus dans le périmètre d'un risque minier :  oui  non  
Inclus dans le périmètre d'un risque technologique :  oui  non  
Situé dans une zone de sismicité :  zone 5  zone 4  zone 3  zone 2  zone 1
- Observations générales : Carrières

### 6 - Diagnostic de performance énergétique (DPE)

DPE

Classement de la consommation énergétique	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> G	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> I
Classement de l'émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> G	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> I

Observations générales : Pas de facture

### 7 - Etat de l'installation intérieure d'électricité

ELECTRICITE

- L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies qui devront faire l'objet d'un traitement:  oui  non
- L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie:  oui  non
- Observations générales : néant

#### Réerves :

En complétant le présent rapport, le géomètre-expert signataire ne se porte pas garant de la pertinence des conclusions qu'il recense. Il s'interdit d'ailleurs de procéder, à ce titre, à des investigations particulières.

Ce rapport de synthèse ne peut en conséquence en aucun cas se substituer aux rapports de diagnostic technique imposé par la législation ; lesquels, pour ce qui est des conclusions reportées ci-dessus, sont annexés au dossier.

Il appartient donc à l'utilisateur du présent rapport de prendre connaissance et de s'assurer du bien-fondé du contenu détaillé de ces différents documents.

DATE : Le 24/02/2026  
Le Géomètre-Expert,

